


Indre-et-Loire

## Dalkia ne tire pas un trait sur le rail

03/01/2012 05:03

Benoît Guiblin, directeur du centre régional Touraine Poitou Charente de Dalkia, entreprise qui va investir entre 30 et 40 millions dans la centrale biomasse de Saint-Pierre-des-Corps, répond à plusieurs points évoqués plus haut.

 Biomasse à Saint-Pierre : et si elle n'était pas si propre ?

> **APPROVISIONNEMENT DU BOIS.** « Je maintiens que le bois sera prélevé dans un rayon de 100 km autour de Saint-Pierre-des-Corps et qu'il est possible de trouver, dans ce périmètre, 92.000 tonnes de bois par an », déclare Benoît Guiblin. « Le plan d'approvisionnement de la centrale que le préfet de région a approuvé rapporte que 1.100.000 tonnes de bois sont produites dans ce secteur, chaque année, par l'accroissement naturel de la forêt. Nous parlons ici de sous-produits forestiers, du bois à énergie. Les besoins de la centrale biomasse de Saint-Pierre ne représentent donc que 8 % de cette ressource. La centrale sera alimentée par 80 % de plaquettes, et le reste sera du bois de scierie ».

> **CONTRÔLES.** « Aucun autre matériau à plus fort pouvoir calorifique interne (PCI) ne sera mis dans la centrale », assure le directeur. « La Dreal effectuera de toute façon des contrôles tous les ans, et en cas de manquement, ERDF ne rachèterait pas l'électricité ».

> **RAIL OU CAMIONS ?** « En ce moment, on aurait un problème de rentabilité avec le rail, à cause des ruptures de charge, c'est-à-dire le fait qu'il faille d'abord utiliser le camion dans la forêt, puis décharger le bois des camions pour charger des wagons.

Mais qui sait si, dans quelque temps, le prix du gasoil ne va être multiplié par quatre ? Ce n'est pas parce qu'on n'utilise pas le rail dans l'immédiat que c'est exclu plus tard. »

> **DÉPERDITION DE CHALEUR.** « La déperdition de chaleur dans les tuyaux est minime : de l'ordre de 1 % en régime moyen, et de 2 % en régime maximum. Les tuyaux sont très bien isolés. La chaleur sera transportée sur un ou deux km, jusqu'à Tours. »

> **QUOTA CARBONE.** « Dalkia exploite des installations qui sont soumises à des quotas de CO<sub>2</sub>, pour les équipements d'une puissance supérieure à 20 mégawatts entrants. Ce n'est pas le cas de la centrale biomasse de Saint-Pierre ».

> **CALENDRIER.** « Les travaux débuteront en 2012, et la centrale biomasse de Saint-Pierre-des-Corps devrait être mise en service au cours du premier semestre 2013 ».

A propos de Dalkia : filiale de Veolia Environnement et d'EDF, Dalkia a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 8,6 milliards d'euros. Elle compte près de 53.500 collaborateurs dans 42 pays.



« 1.100.000 tonnes de bois sont produites dans la région, chaque année, par l'accroissement naturel de la forêt ». - (Photo archives NR)

Vous êtes ici : Actualité > Environnement > **Dalkia ne tire pas un trait sur le rail**